



MAIRIE
DE

SAINT-JEAN-DU-BRUEL

12230

ARRÊTE N° V 2025-110

PORTANT RÉGLEMENTATION
DE LA CIRCULATION ET
DU STATIONNEMENT

ALLÉE DU PARC

Nous, Claude VIDAL
Maire de SAINT JEAN DU BRUEL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2211-1, L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1 et suivants,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 411,

Vu les arrêtés interministériels du 22 octobre 1963 modifiés et du 24 novembre 1967 relatifs à la signalisation routière,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement sur l'allée du parc dû à des travaux sur la maison du parc,

ARRETONS

ARTICLE 1 : La circulation et le stationnement sont interdits durant les travaux sur la maison du parc du 2 au 4 décembre 2025 de 7h00 à 18h00, seul l'entreprise SEA Expert a l'autorisation de stationner durant cette période.

En cas d'intervention des secours, la route devra être débloquée.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera valable du 2 au 4 décembre 2025 de 7h00 à 18h00.

ARTICLE 3 : L'entreprise SEA EXPERT se chargera de mettre en place les panneaux de signalisation (panneaux travaux..., balisage, ...). Elles devront également assurer la sécurité de tous les usagers (véhicules et piétons, ...).

ARTICLE 4 : La chaussée et ses abords seront restitués en l'état conformément à l'existant.

ARTICLE 5 : La gêne occasionnée devra être réduite au maximum.

ARTICLE 6 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles, seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

ARTICLE 7 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, Monsieur le Maire de St Jean du Bruel sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint Jean du Bruel, le 02/12/2025.

Le présent arrêté peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le tribunal administratif de Toulouse.
Dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



Le Maire,
Claude VIDAL

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Claude Vidal', is written over the printed name.